

Les infos

Vendredi 19 septembre 2014

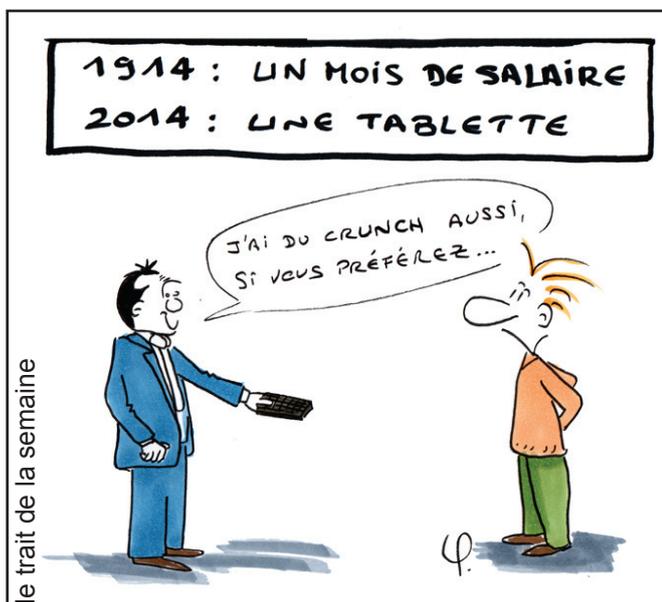


SAVOUREUSE PROVOCATION

Hasard du calendrier, la direction de la SG recevait les organisations syndicales pour présenter la « charte qualité de vie au travail » le jour même où le Medef avait décidé sa croisade contre les jours fériés et le coût insupportable du salaire minimum.... De quoi relativiser un peu plus la portée de ce document unilatéral qui n'engage pour l'instant que ceux qui y croient. La charte, disponible sur nos sites intranet et internet, devrait être signée par les membres du Com Ex qui se fixent ainsi 15 engagements visant à « équilibrer les temps de vie » : rappel sur la « nécessaire exemplarité des managers », du « respect entre la vie privée et la vie professionnelle », « l'optimisation des réunions » et le « bon usage des e-mails »... des vœux pieux bien loin des dernières provocations du Medef en échos sur tous les médias français. Elle n'est pas belle la vie ?

HAPPY NEW YEAR

La dernière commission de suivi de l'accord RTT avait été l'occasion de contester le positionnement d'un jour RTT employeur le lundi 17 août 2015 et de proposer d'échanger avec le vendredi 2 janvier 2015. La direction a confirmé le changement de positionnement de ce jour «RTT employeur»... un gros mot pour le Medef, mais une bonne nouvelle quand même pour les salariés concernés.



EVALUATIONS

Nous avons obtenu du PDG-himself qu'une concertation ait lieu sur les évaluations, quelques années après le déploiement de celles-ci dans le Groupe. Nous avons signé en 2011 un accord qui définissait les droits et garanties des salariés sur le sujet, accompagné de l'instruction 13.672 pour les graver dans le marbre à la SG. Au bout de 3 ou 4 années de ces « nouvelles évaluations », les nombreuses dérives et écarts constatés à cette instruction nécessitaient d'après nous un examen sérieux et notre bilan imposait quelques corrections. La première réunion a eu lieu le 24 juin (cf CR sur nos sites) et nos propositions devraient recevoir des réponses lors de la prochaine négociation le 25 septembre. En amont de cette réunion, la direction nous a fait parvenir quelques documents, disponibles aussi sur nos sites, de formation à la « fixation des objectifs » et au « feed back quotidien ». Le problème est que ces documents contredisent souvent l'instruction ou l'accord signé, notamment pour « l'explication » des niveaux d'évaluations. Le niveau «non encore maîtrisé», la définition est nettement plus brutale : l'employé ne dispose pas des compétences nécessaires... Il ne remplit pas les missions qui lui sont confiées ! Si c'est pas de l'insuffisance ça ! Rien non plus sur l'entretien qui doit être préalable à la rédaction des évaluations etc., toutes choses qui confortent largement notre revendication de suppression des niveaux d'évaluation. Nous aurons donc encore pas mal de pain sur la planche pour rendre à l'exercice d'évaluation les objectifs qui nous avaient été présentés à l'époque : un « moment magique qui permette au manager et au salarié évalué de faire le point sur l'année et de fixer un cap pour l'année suivante »... Nous avons décidé de partager notre «concertation» avec vos expériences. C'est pourquoi nous avons ouvert une groupe spécial Evaluation sur SG Communities, afin de vous permettre de poser vos questions sur les évaluations et de témoigner de ce qui va, ou pas. Une nouvelle application concrète, utile et efficace sur le réseau social en attendant les tablettes numériques qui seront en cours de livraison début 2015, après le déploiement du WIFI partout.

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT